

# IL FAIT BON VIVRE A...

## LA QUALITE DE PARIS

Groupe de Coordination des Etudes  
sur les fonctions internationales de Paris

L'essor des villes a toujours été fonction de la qualité de leur cadre de vie. Si cela n'a pas toujours semblé évident, d'autres facteurs paraissant plus essentiels, on se rend compte maintenant que les villes risquent de perdre une partie de leur capital en laissant se dégrader le cadre de vie qu'elles offrent. Mais la notion de qualité de vie reste difficile à cerner, dans la mesure où elle est perçue très différemment selon qu'il s'agit des citoyens, des visiteurs étrangers, ou de l'image que la ville offre à l'étranger. C'est dans cette perspective que la Datar et le District de la Région Parisienne ont entrepris de réunir un groupe de recherches sur le rôle de Paris sur le plan international, dont la direction a été confiée à M. Michel Albert.

Le revue 2000 n'a extrait de ces réflexions que la partie consacrée à cette prise de conscience du fait que la qualité de la vie est étroitement liée au cadre de vie.

Ce qui fait l'attraction internationale d'une ville, ce n'est plus seulement, ni même, précisément, sa puissance économique, sa taille ou sa situation géographique, mais le cadre de vie qui lui est attaché. La ville qu'on aime habiter et qui possède en même temps les activités et les infrastructures d'une grande capitale est un bien de plus en plus rare. Cela explique qu'elle soit soumise à la concurrence, un peu à la manière d'une entreprise de services.

Quoique la répartition des fonctions internationales parmi plusieurs villes européennes convienne assez bien à l'orientation actuelle de la construction européenne, Londres et Paris doivent à la fois sauvegarder leur plurifonctionnalité et ne pas se laisser distancer par telle ou telle autre ville européenne.

### La vocation culturelle

Qui dit « Paris » dit d'abord « culture ». Les enquêtes effectuées auprès de personnalités tant étrangères que françaises convergent pour attribuer une place culturelle privilégiée à Paris. Le terme de fonction serait ici insuffisant tant est prégnante et unanime la reconnaissance à la fois d'une richesse exceptionnelle de Paris dans ce domaine et du rôle que la capitale française doit continuer d'y jouer.

Paris y trouve le fondement le plus spécifique de son prestige et un des tous premiers atouts de son rayonnement international. Héritage d'une tradition et d'un patrimoine multiséculaires, la dimension culturelle de la capitale française n'est cependant plus une donnée incontestée. D'autres grandes villes européennes, de s'événements nouveaux, l'évolution même des valeurs culturelles, interviennent désormais pour remettre en cause la place exceptionnelle qu'occupait Paris. Or, toute altération ou recul en ce domaine grèverait lourdement l'avenir. La tendance à institutionnaliser le fait culturel à Paris, à rigidifier et arrêter ce qui, par nature, est provisoire et par conséquent changeant — les écoles, les styles, les modes — le souci de systématisation et d'affirmation d'une culture, si riche soit-elle, en stérilisent les ferments de renouveau et de créati-

tivité. Les institutions comme les rapports et les valeurs qu'elles définissent sont le fruit de l'histoire, et elles ont correspondu à une longue période d'épanouissement et de rayonnement culturel de la capitale française.

L'innovation culturelle a besoin pour naître et s'exprimer d'un environnement hétérogène et permissif : ce que l'on appelait jadis « la bohème » — curieusement, on ne trouve plus aujourd'hui d'expression équivalente — et qui est au fond le milieu habituel, sinon nécessaire, de la recherche et de l'expérience artistiques. Les manifestations spontanées de Paris avaient en ce domaine une réputation d'ouverture. Son rayonnement s'en trouve diminué sur plusieurs plans : la raréfaction des lieux de spectacles ou d'exposition et l'appauvrissement des possibilités d'expression, de rencontre, de carrefour et de fête d'une part ; d'autre part, les manifestations d'un conformisme institué dont les étrangers, quelles que soient les raisons invoquées, ne paraissent pas en ressentir la pesanteur au même degré chez eux. En s'efforçant de formaliser et de consacrer plutôt que d'offrir les conditions d'une effervescence, d'une liberté et d'une créativité culturelles, Paris a perdu une large part de la fascination qu'elle exerçait sur les créateurs. Il est essentiel de mesurer l'importance de ce phénomène, si l'on ne veut pas courir le risque d'en arriver bientôt à une culture en « gelée », un musée, unique sans doute, mais qui réduirait Paris au destin de Florence ou de Rome.

Là est le problème majeur : Paris trop classique, trop institutionnelle, ne s'est pas adaptée à la nouvelle dimension de la culture qui s'étend et s'impose dans les sociétés industrielles avancées : la culture de masse. C'est que le fait artistique, l'événement culturel, le mouvement des idées et des formes s'inspirent désormais de la vie sociale globale sous ses multiples aspects. A une culture élitaire succède une culture de masse qui, par la multiplicité des sources d'inspiration, son inscription dans la réalité quotidienne « banale et sublime », sa signification sociale et politique, exige d'être partagée et reconnue par le plus







grand nombre. L'événement culturel et le bouillonnement des idées contemporaines se superposent au passé et concurrencent les valeurs et les places acquises.

Mais Paris conserve deux grands atouts :

- La primauté, toujours rappelée, dans le domaine des idées, de la littérature et de l'édition. Les grands débats intellectuels et politiques, la publication d'ouvrages théoriques : histoire, philosophie, sciences sociales, nouveau roman, sont toujours perçus comme se situant en priorité à Paris.

- Son patrimoine artistique, architectural et monumental : la richesse de l'espace urbain, la beauté reconnue de certains sites ou quartiers qui fait que l'on y trouve « une atmosphère si particulière », une qualité de la vie urbaine encore exceptionnelle ; la valeur enfin qu'on attachait et qu'on attache encore à l'existence de la diversité sociale et au maintien d'un ensemble urbain complexe, riche de l'hétérogénéité des groupes sociaux et des systèmes de valeurs variés qu'il avait su accueillir et juxtaposer.

### L'espace urbain, cadre de la vie culturelle

Lieu d'accueil, d'ouverture et de rayonnement, Paris représentait aussi jusqu'à la période récente, un espace urbain particulier, une qualité de la vie individuelle et sociale tout à fait spécifique. Par son héritage monumental et architectural, la richesse de ses musées et de ses galeries, la beauté incomparable et l'animation créatrice de certains quartiers, Montparnasse, Montmartre, le Quartier Latin, sa capacité à accueillir et supporter la diversité et à la fonder en une unité, la capitale française se proposait et, pour une grande part, s'imposait comme lieu de l'universel.

Or, cette affirmation de l'unité et de l'universalité de la culture représentée et inscrite dans la ville est aujourd'hui contestée pour plusieurs raisons :

- la supériorité d'une culture, d'un système éthique ou d'un lieu, quel qu'il soit ne sont plus acceptés ;

- la place de la connaissance scientifique, le type de relations qu'elle entretient avec l'économie et le développement de la société sont d'un autre ordre que ceux tissés entre la culture humaniste et les sociétés occidentales jusqu'au début du vingtième siècle ;

- la culture de masse s'est substituée à la culture d'élite et sans doute aussi la notion de culture s'est-elle réduite à la seule transmission de valeurs ou de connaissances ;

- et surtout l'activité de création, l'innovation sociale et l'effervescence culturelle ne se manifestent que dans un environnement divers, riche de ses différences, contradictoire.

Cette évolution remet en cause la place de Paris parmi l'ensemble des autres grandes villes mondiales, même si elle n'infirme pas encore sa vocation.

### Rationalité économique et vocation culturelle

Il semble que ce débat encore sous-jacent oppose les tenants de la priorité

économique aux partisans de la primauté culturelle. La croissance économique devait nécessairement marquer de son empreinte le paysage de la capitale. Cette adaptation jugée indispensable s'est d'autant plus aisément imposée que la stagnation de l'industrie du bâtiment et l'insuffisante rentabilité des loyers entre les deux guerres rendaient urgente la rénovation de nombreux quartiers criant misère ou menaçant ruine. De là une politique urbaine fondée semble-t-il sur deux principes essentiels.

Le premier consiste à utiliser les ressorts de l'économie du marché pour assurer la modernisation du patrimoine immobilier. En est résulté l'essor de la promotion immobilière, favorisé par la double pression qu'exercent sur la concentration des activités dans Paris intramuros, une population de la région parisienne en expansion rapide jusqu'à ces dernières années et des difficultés de circulation sans cesse accrues. Il s'agit de renouveler le visage de la capitale, pour en faire avant tout une ville moderne, fonctionnelle, adaptée aux exigences du développement économique.

Le deuxième principe consiste à épauler cette évolution en prenant appui sur les exigences du progrès technique pour préparer l'avenir. Sous cet angle, le phénomène majeur est la substitution progressive du secteur tertiaire au secteur secondaire, que les Pouvoirs publics favorisent depuis près de 20 ans à Paris grâce à la politique de décentralisation, et aujourd'hui de desserrement, des activités industrielles.

Ainsi s'expliquent à la fois la reconstruction ponctuelle ou systématique de la plupart des quartiers de la capitale, le nombre des dérogations aux règles d'urbanisme, qui ont accru un taux d'occupation des sols déjà fort élevé, la multiplication des bureaux et celle des parkings — laquelle fait d'ailleurs singulièrement contraste avec l'évolution en volume et en qualité des transports en commun.

### Capacité créatrice

Deuxième aspect : le vieillissement de la population. La population de la capitale est déjà vieille et continue à vieillir rapidement : 13,5 % des habitants de plus de 65 ans en 1962, plus de 16 % en 1968. Il s'ensuit que la population jeune, en particulier des moins de 20 ans, a sensiblement diminué.

Il n'est pas possible qu'une telle évolution ne se traduise pas par un affaiblissement de la capacité créatrice de la capitale en matière culturelle : l'animation d'une cité, sa capacité à attirer et à rayonner ne sont pas le seul fait de son cadre, de son patrimoine et des formes d'activités qu'ils favorisent : elles sont d'abord le fait des hommes dans leur diversité.

La plupart des responsables privés ou publics du développement économique du pays acceptent le postulat selon lequel la progression des grands agrégats de la comptabilité nationale ne va pas sans quelques sacrifices pour la vertu poétique des êtres et des choses. Une sorte de puritarisme economiciste, surtout dans le secteur privé, estime qu'il faut choisir entre la modernisation et le folklore, entre la rentabilité et la gaieté,

entre les parcs d'ordinateurs et les massifs de fleurs.

Ainsi, le destin de Paris serait scellé d'avance par une opposition irréductible des impératifs économiques aux aspirations sociales, des contraintes de la raison à celles de l'imagination.

Mais même dans l'ordre économique, le plus important du point de vue de la capacité d'attraction et du rayonnement international de Paris, est que soit préservé, et si possible valorisé, ce qui appartenant à la personnalité propre de la capitale contribue à y rendre l'existence plus agréable qu'ailleurs.

Là se trouve sans doute désormais, pour la plupart des leaders d'opinion à travers le monde, la ressource rare, le bien précieux, la première « valeur de croissance » pour Paris. Voici donc, semble-t-il, venir le temps où le pittoresque de la rue, l'art de la vitrine, le mélange des styles et des races, des classes sociales et des catégories d'âge, la touche de fantaisie par-ci, le recoin insolite par-là, peuvent constituer pour Paris l'atout maître. Pour peu qu'elle sache s'en servir et y joindre ce qu'il faut de fonctionnalité, et surtout d'urbanité.

### Une politique urbaine pour Paris

Dans cette perspective, la politique urbaine qu'il conviendrait d'appliquer à la capitale, viserait essentiellement à y valoriser les éléments de qualité d'existence — qui correspondent d'ailleurs dans une large mesure aux conditions de la créativité culturelle — et ce, dans l'idée qui en résulterait des effets favorables pour l'attraction à Paris de nouvelles institutions internationales, notamment de caractère économique.

Une telle politique serait donc fondée sur le postulat selon lequel il y a, et il y aura de plus en plus à l'avenir, convergence entre la qualité du cadre urbain, faite on l'a vu de diversité sociale, de juxtaposition de valeurs, de beauté d'un patrimoine et le succès, non seulement dans le domaine culturel, mais aussi dans l'ordre économique international (attraction des sièges sociaux et autres institutions). Même du point de vue développement économique de la France et de la fonction internationale de sa capitale, il est au total préférable de faire à Paris davantage d'espaces verts et moins de bureaux, un peu moins pour la voirie et un peu plus pour les jeunes troupes de théâtre.

Un calcul d'optimisation globale à moyen et à long terme montrerait probablement qu'il serait plus « rentable » pour la collectivité de construire plutôt que des bureaux, des terrains de jeux ou des piscines à l'emplacement des gares de Reuilly ou de Vaugirard. Mais ce calcul n'a pas été fait. Non seulement l'organisation de l'espace urbain mais aussi la vocation culturelle et la fonction économique internationale de Paris risquent dans une large mesure d'être compromises du fait que les comptes des opérations d'aménagement sont effectués cas par cas, au niveau de sous-ensembles dont l'optimisation risque souvent d'être contradictoire avec l'optimum de l'ensemble Paris.

M.A.